



Rapport annuel 2021



Le tunnel Bellaluna des Chemins de fer rhétiques sur la ligne de l'Albula (Foto: CFMH)

1 Activités de la commission

La Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) est une commission spécialisée et indépendante de la Confédération. Elle conseille les départements de l'administration fédérale sur des questions de fond concernant les monuments historiques, l'archéologie et la protection des sites construits. Elle participe à la mise en application de la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN, RS 451) ainsi qu'à l'élaboration et à la mise à jour des inventaires fédéraux des objets d'importance nationale, et notamment à celle de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Elle rédige des expertises à l'intention des autorités fédérales et cantonales sur les questions relatives à la conservation des monuments historiques, prend position, sur demande de l'Office fédéral de la culture (OFC), sur des requêtes d'aide financière dans le domaine de la conservation des monuments historiques, de l'archéologie et de la protection des sites construits, encourage les travaux de recherche fondamentale et suit les développements en cours dans les domaines de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie. Elle entretient une collaboration et des échanges scientifiques avec les milieux spécialisés intéressés. Son activité d'expertise a pour bases légales la LPN et l'ordonnance du 16 janvier 1991 sur la protection de la nature et du paysage (OPN, RS 451.1).

La commission est pluridisciplinaire et se compose de quinze membres ayant divers champs de compétences et d'activités dans les domaines de la protection des monuments historiques, de la restauration et de la conservation, de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de l'architecture et du génie civil. Les membres sont nommés par le Conseil fédéral pour trois mandats maximum de quatre ans chacun. L'OFC assure le secrétariat de la CFMH comme si elle était une unité administrative.

Les réunions de la commission ont généralement lieu en présentiel six fois par an. En 2021, une séance a été annulée et trois autres se sont déroulées en ligne. Les deux réunions en présentiel ont eu lieu le 1^{er} juillet à Olten et le 3 septembre à Berne, et celles en ligne les 27 janvier, 2 mai et 3 décembre. La commission a adopté 39 expertises et prises de position qui sont détaillées au chapitre 3 et s'est exprimée – dans le cadre de consultations des offices et de procédures de consultation – sur des modifications législatives et sur des interventions politiques.

2 Composition de la commission et consultants permanents

En 2021, la composition de la CFMH était la suivante :

Président			
Stefan Wuelfert	Dr ès sc. nat., responsable de la filière Conservation et restauration et vice-directeur de la Haute école des arts de Berne	Bätterkinden	BE
Vice-présidentes			
Bettina Hedinger	Dr. ès lettres, archéologue et historienne de l'art, directrice adjointe du Service des monuments historiques du canton de Thurgovie	Frauenfeld	TG
Sabine Nemeč-Piguet	Architecte dipl. EPFL, anc. directrice de l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève, conservatrice cantonale des monuments	Genève	GE

Membres			
Stéphanie Bender	Dr ès sc. tech. EPFL, directrice et cofondatrice de 2b architectes Sàrl à Lausanne, chargée de cours en architecture à la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg	Lausanne	VD
Simonetta Biaggio-Simona	Dr ès lettres, archéologue et historienne de l'art, cheffe de l'Office des biens culturels, Département du territoire, Canton du Tessin	Giubiasco	TI
Caroline Brunetti	Dr. phil., archéologue, archéologue cantonale, État du Valais	Sion	VS
Renaud Bucher	Dr. ès lettres, historien de l'art et conservateur des monuments historiques du canton du Valais jusqu'en 2016	Sion	VS
Roger Diener	Dr honoris causa, prof. émérite, architecte EPFZ, architecte principal et cofondateur du bureau Diener&Diener	Bâle	BS
Moritz Flury-Rova	Dr ès lettres, historien de l'art, conservateur adjoint des monuments historiques du canton de Saint-Gall	Trogen	AR
Isabel Haupt	Dr ès sc. tech. EPFZ, architecte, conservatrice adjointe des monuments historiques du canton d'Argovie	Zurich	ZH
Carola Jäggi	Dr ès lettres, archéologue et historienne de l'art, professeure d'histoire de l'art médiévale et d'archéologie paléochrétienne et médiévale, Université de Zurich	Zurich	ZH
Dave Lüthi	Dr ès lettres, archéologue et historien de l'art, professeur en Architecture & Patrimoine, Université de Lausanne	Lausanne	VD
Brigitte Nyffenegger	Architecte paysagiste ETS, propriétaire et directrice du bureau Umland ; chargée de cours d'architecture du paysage à la Haute école technique de Suisse orientale (OST), Campus Rapperswil	Zurich	ZH
Peter Omachen	Dr ès sc. techn., architecte EPFZ, conservateur des monuments historiques du canton d'Obwald	Lucerne	LU
Anna Suter	Architecte dipl. EPFZ, propriétaire de l'agence Suter + Partner AG Architekten	Berne	BE
Secrétariat			
Irène Bruneau	M.A., historienne de l'art et de l'architecture	Wabern	BE

Sur demande de la CFMH, l'OFC a nommé plusieurs spécialistes aux postes d'experts. Ils conseillent la commission dans leurs domaines de spécialité. Selon les cas, les experts permanents participent à la rédaction des expertises ou des prises de position. En 2021, les personnes suivantes ont assumé cette fonction :

Experts permanents		
Ernst Baumann	Ingénieur civ. HTL/STV	Physique et acoustique du bâtiment
Eugen Brühwiler	Dr ès sc. techn., ing. civ. dipl. EPF/SIA	Génie civil
Lukas Högl	Dr ès sc. techn., architecte EPFZ	Maçonneries et châteaux forts
Tobias Hotz	M.A., conservateur-restaurateur dipl. HES-SCR, maître sculpteur sur pierre	Pierre et béton
Viola Müller	Architecte EPFZ	Culture industrielle
Paul Raschle	Dr ès sc. nat., biologiste	Biologie
Enrico Riva	Dr en droit, professeur	Questions juridiques
Stefan Trümpler	Dr ès lettres, historien de l'art	Vitrail
Ambrosius Widmer	Restaurateur sur constructions en bois	Constructions historiques en bois

3 Expertises et prises de position

La CFMH a rédigé 39 expertises et prises de position au cours de l'année sous revue. Les expertises signalées par un astérisque (*) ont été établies conjointement avec la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP).

Ct.	Commune	Objet	À l'intention de	Terminé le
AG*	Aarau	Neugestaltung Vordere Vorstadt	Rechtsdienst des Regierungsrates des Kantons Aargau	12.02.2021
BE	Bern	Hirschengraben, ZBB	Denkmalpflege der Stadt Bern und Direktion für Tiefbau, Verkehr und Stadtgrün	27.09.2021
BE	Port	Villa Olivier	Préfecture du district de Bienne	09.04.2021
BE*	Interlaken	Überbauung Zeughausareal, Bauvorhaben SUVA (bbew 16/2019)	Préfecture du district de Interlaken-Oberhasli	11.02.2021
BE*	Interlaken	Überbauung Zeughausareal, Bauvorhaben PTV (bbew 16/2019)	Préfecture du district de Interlaken-Oberhasli	23.06.2021

BE*	Ringgenberg	Revision Ortsplanung, Entwicklungsstrategie des Areals Schufla-Chrütz-Hofstatt und Aelmettli	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne	23.12.2021
BL*	Münchenstein	SBB-Bahnhof Münchenstein	Denkmalpflege des Kantons Basel-Landschaft	01.10.2021
BS*	Basel	Hafeneinfahrt	Denkmalpflege des Kantons Basel-Stadt	01.10.2021
BS*	Bettingen	Überbauung Alpenblick	Denkmalpflege des Kantons Basel-Stadt	15.12.2021
BS*	Riehen	Gemeindehaus	Denkmalpflege des Kantons Basel-Stadt	16.07.2021
CH*	Biodiversitätsinitiative	Vernehmlassung indirekter Gegenvorschlag zur Biodiversitätsinitiative	Office fédéral de l'environnement OFEV	16.02.2021
CH*	Biodiversitätsinitiative	Vernehmlassung indirekter Gegenvorschlag zur Biodiversitätsinitiative	Office fédéral de l'environnement OFEV	09.07.2021
CH*	Biodiversitätsinitiative	2. Ämterkonsultation indirekter Gegenvorschlag zur Biodiversitätsinitiative	Office fédéral de l'environnement OFEV	16.12.2021
CH*	ISOS	Ämterkonsultation: Änderung des Anhangs 1 zur Verordnung über das Bundesinventar der schützenswerten Ortsbilder der Schweiz (VISOS)	Office fédéral de la culture OFC	15.01.2021
CH*	ISOS	Ämterkonsultation: Schweizer Ortsbilder erhalten. Empfehlungen zum Umgang mit schützenswerten Ortsbildern bei der Siedlungsentwicklung nach innen (Po Fluri Bericht)	Office fédéral de la culture OFC	29.10.2021
CH*	ISOS	Ämterkonsultation: Änderung des Anhangs 1 zur Verordnung über das Bundesinventar der schützenswerten Ortsbilder der Schweiz (VISOS)	Office fédéral de la culture OFC	23.12.2021

CH*	ISOS	Leitfaden	Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement	10.12.2021
CH*	RPG 2	Vernehmlassung zur Teilrevision des Raumplanungsgesetzes (2. Etappe mit Gegenvorschlag zur Landschaftsinitiative)	Office fédéral du développement territorial ARE	13.09.2021
CH	SPM	Sachplan Militär (SPM). 3. Objektblattserie und Anpassungen im Programmteil. 1. ÄK	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS	19.08.2021
CH	UVEK	ÄK BFE 20210416 Teilrevision Wasserrechtsgesetz, Wasserzinsmaximum nach 2024 Eröffnung des Vernehmlassungsverfahrens	Office fédéral de l'énergie OFEN	04.05.2021
CH*	VBS	Ämterkonsultation; Verordnung des VBS über die Ausserbetriebnahme von Immobilien des VBS (VAI) und Bericht des BR in Erfüllung der Postulate 11.3753, SiK-SR, 05.07.2011 und 13.4015, FK-NR, 14.11.2013	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS	09.03.2021
GR	RhB	Erneuerung Touatunnel	Office fédéral de la culture OFC	20.10.2021
GR*	Chur	Arealplan Rückenbrecher	Amt für Raumentwicklung des Kantons Graubünden	27.09.2021
LU*	Escholzmatt	Ersatzneubau Brüggerhaus	Denkmalpflege des Kantons Luzern	14.07.2021
NW*	Stans	Ersatzneubau Turnhallen Kollegium St. Fidelis, Stans NW – Standortwahl	Denkmalpflege des Kantons Nidwalden	23.12.2021
OW	Kerns	Überarbeiteter Quartierplan Chlewigen	Fachstelle für Denkmalpflege und Archäologie des Kantons Obwalden	14.07.2021

OW*	Lungern	Ersatzbau Wohnhaus Röhrligasse 33	Fachstelle für Denkmalpflege und Archäologie des Kantons Obwalden	16.02.2021
OW*	Sarnen	Ehemaliges OKB-Areal	Fachstelle für Denkmalpflege und Archäologie des Kantons Obwalden	15.09.2021
SG*	Balgach	Sondernutzungsplan Areal Sonnenberg	Denkmalpflege des Kantons St. Gallen	27.10.2021
SH*	Neuhausen	SIG-Areal	Planungs- und Naturschutzamt des Kantons Schaffhausen	31.05.2021
SIA		Stellungnahme Merkblatt SIA 2017:2000 Erhaltungswert von Bauwerken	Société suisse des ingénieurs et des architectes	24.09.2021
SO*	Olten	Teilzonen- und Gestaltungsplan Ziegelfeldstrasse	Verwaltungsgericht des Kantons Solothurn	14.07.2021
SO*	Thal	Verkehrsanbindung	Verwaltungsgericht des Kantons Solothurn	14.07.2021
TI*	Mendrisio	Palazzo Turconi 2	Sezione dello sviluppo territoriale, Dipartimento del Territorio, Cantone Ticino	10.12.2021
UR*	Hospental	Werkstatt MGB	Amt für Raumentwicklung des Kantons Uri	19.03.2021
VS*	Martigny La Bâtiаз	Ascenseur incliné	Bundesamt für Kultur BAK	09.11.2021
VS*	Stalden	Neue Luftseilbahn Stalden – Törbel	Dienststelle für Mobilität, Sektion öffentlicher Verkehr des Kantons Wallis	09.11.2021
ZG	Cham	Wohnsiedlung Alpenblick. Ergänzungsfrage zum EKD-Gutachten vom 14. Juni 2017	Direktion des Innern des Kantons Zug	14.07.2021
ZH*	Eglisau	Umfahrung Eglisau, Machbarkeitsstudie 2021	Volkswirtschaftsdirektion, Amt für Mobilität des Kantons Zürich	12.10.2021

À la fin de l'année, les expertises et prises de position suivantes étaient en cours :

Ct.	Commune	Objet	À l'intention de
AG	Beinwil	Errichtung Windpark Lindenberg, Festlegung von Spezialzonen nach Art. 18 RPG im allgemeinen Nutzungsplanungsverfahren (Teiländerung Kulturlandplan Gemeinde Beinwil (Freiamt)), Umweltverträglichkeitsbericht	Abteilung Raumentwicklung des Kantons Aargau
BE*	Därstetten	Vorprüfung Zonenplanänderung	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne
BE*	Erlenbach	Vorprüfung Zonenplanänderung	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne
BL*	Arlesheim	Auf der Höhe 8, Parz. 1554	Commission de recours en matière de constructions du canton de Bâle-Campagne
FR*	Villars-sur-Glâne	Projet de protection contre les crues dans le secteur de Ste-Apolline	Service des biens culturels du Canton de Fribourg
SZ*	Schwyz	Neubau MFH Felder, Tschalun, Schwyz	Denkmalpflege des Kantons Schwyz

3.1 À propos des expertises et activités de la commission

Dans le cadre de son activité d'expertise, la CFMH s'engage systématiquement en faveur d'une culture du bâti de qualité, en recherchant des solutions optimales en matière de préservation et de conservation des bâtiments et des sites construits. Elle ne poursuit pas l'objectif d'une muséification et ne cherche pas à s'opposer à tout changement ou évolution ; il ne s'agit pas non plus de promouvoir une conservation stricte de l'état existant et encore moins le retour à un état antérieur. Au contraire, il faut constater que des projets a priori sans alternative peuvent évoluer à la suite d'une expertise de la commission grâce à la mise en évidence des valeurs relatives à la conservation des monuments et des sites, pour aboutir à des solutions contemporaines, durable et garantissant une culture du bâti de qualité. La commission fournit aux autorités compétentes les bases décisionnelles nécessaires ; elle ne doit ni n'entend planifier les projets ou prendre les décisions.

Les espaces ayant une valeur historique ou architecturale sont loin d'être négligeables ; ce sont des éléments incontournables tant du point de vue de la qualité de la vie que de celui du développement durable. Ils se rapportent à des personnes et à leurs besoins, et non à des pierres sans vie ou à la maximisation d'une prétendue efficacité. Dans le cadre de ses expertises, il appartient à la CFMH

d'évaluer de manière approfondie les sites d'importance nationale, les ensembles, les bâtiments et les installations selon leurs principales caractéristiques et leurs valeurs patrimoniales, puis de présenter les résultats de manière compréhensible. La plupart du temps, son travail consiste à permettre d'évaluer l'impact de projets concrets de construction sur des objets dignes de protection ou de conservation. Plus ce travail interviendra en amont dans le processus de planification, plus il sera utile et efficace.

La CFMH travaille très fréquemment en collaboration avec la CFNP. Ce fut le cas, notamment, à Hospental où la société Matterhorn Gotthard Bahn (MGB) étudiait la construction d'un atelier d'intervention dans le cadre d'un avant-projet. Celui-ci prévoyait la démolition de la gare historique, située à l'entrée est du village, alors que ce bâtiment est inscrit à l'inventaire ISOS comme élément individuel typique datant de la construction de la ligne de chemin de fer. Une nouvelle halte devait être reconstruite, avec, en plus, deux grandes halles et un tunnel, ce qui aurait non seulement détruit l'héritage historique de la ligne du MGB, mais également l'espace libre situé en contrebas du village, dans la mesure où la volumétrie des constructions industrielles prévues ne respectait pas l'échelle des bâtiments de la région. Pour les commissions, il ne s'agissait pas d'empêcher la construction de l'atelier d'intervention nécessaire à l'exploitation. Sur la base de l'expertise conjointe des deux commissions, la société MGB a décidé de réaliser le projet à un autre endroit, garantissant ainsi la préservation à long terme du paysage jusque-là largement intact du nord-est de Hospental et permettant un développement plus cohérent du site.

Force est toutefois de constater qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, de garantir le respect des normes actuelles de construction et de sécurité dans les bâtiments historiques sans devoir faire des concessions. La CFMH a été confrontée à cette réalité dans le cadre d'une autre expertise concernant l'exploitation ferroviaire. La société ferroviaire RhB (Rhätische Bahn) prévoit d'assainir les tunnels de la ligne de l'Albula, un tronçon inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (Albula-Bernina). L'idée est de procéder à certaines réparations, de garantir le respect des normes de sécurité ainsi que d'autres exigences d'utilisation. Mais cette rénovation complète des tunnels selon des standards de construction usuels représente un projet extrêmement invasif avec la destruction de la substance historique caractéristique du site. Ainsi, seuls neuf des 38 tunnels pourraient être conservés tels quels, pour les autres, seul le tracé devrait être maintenu. Les mesures prévues englobent notamment l'élargissement des tunnels et leur revêtement par des éléments en béton, l'abaissement des rails et, surtout, la construction à neuf de nouveaux portails d'aspect historique. Quant aux 76 entrées historiques des tunnels, 55 devraient être détruites et remplacées par de nouvelles, de gabarit plus important. Après réflexion quant aux paramètres d'authenticité et d'intégrité du patrimoine relatifs au statut de valeur universelle exceptionnelle (*outstanding universal value OUV*) nécessaire au maintien de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, la CFMH est arrivée à la conclusion qu'en appliquant les standards de construction usuels, on porterait gravement atteinte au site Albula-Bernina et que les rénovations lourdes des tunnels devaient rester une exception. La CFMH est certes consciente que les adaptations des tunnels et de leurs portails sont nécessaires au bon fonctionnement de l'infrastructure, lequel est à son tour essentiel pour conserver le statut de monument historique ; mais elle est d'avis qu'il conviendrait d'augmenter notablement le nombre de tunnels et de portails à préserver intégralement, ne serait-ce que parce que le caractère unique du bon état d'origine de ces éléments a été souligné par l'UNESCO lors de l'inscription au patrimoine mondial. Elle note par ailleurs que certaines déficiences des tunnels relèvent probablement en partie de décisions prises par le passé, comme lors de l'achat du matériel roulant ou de la définition des conditions d'exploitation (vitesse de

marche), qui n'ont pas suffisamment pris en compte les limites inhérentes au tracé historique de la ligne. Si l'on entend préserver le statut de monument historique universel, la CFMH estime nécessaire de tenir compte davantage du cadre posé par le bâti historique, notamment au niveau de l'exploitation et du matériel roulant utilisé, et de ne pas axer le concept de maintenance uniquement sur des éléments économiques, mais aussi sur la valeur historique particulière de l'ensemble de l'ouvrage.

Pour être pérennes, les bâtiments et ouvrages historiques doivent être exploités de manière « appropriée », c'est-à-dire en respectant les exigences actuelles, avec une certaine humilité et un certain respect. En 2021, la CFMH a élaboré un document de base intitulé « Sobriété et conservation du patrimoine » (titre provisoire), afin justement de présenter ses arguments de manière compréhensible et transparente. Ce texte devrait être disponible en 2022 aux côtés des autres documents de base disponibles sur site Internet de la CFMH. Fondés sur les principes de conservation du patrimoine culturel bâti, valables pour toute la Suisse, ces documents de base servent de références, en toute transparence, aux expertises de la CFMH.

4 État des inventaires

4.1 Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS)

État de la révision

Le Conseil fédéral a entériné, le 1^{er} mai 2021, l'inscription à l'inventaire ISOS des 41 objets de la première étape de la mise à jour pour les cantons de Genève et des Grisons. Les données géographiques et les PDF correspondants ont été publiés sur le géoportail de la Confédération. En parallèle, les conseillers d'État des deux cantons ont, quant à eux, approuvé les 24 objets prévus pour la 2^e étape après consultation des communes concernées et de diverses associations spécialisées. Les objets en question (dont la ville de Coire) ont été inscrits à l'inventaire ISOS et publiés depuis. Les auditions relatives aux 18 objets de la troisième étape ont commencé à la fin de l'année 2021. Pour Genève, il s'agit de la dernière étape de la mise à jour, qui comprendra les objets de la ville de Genève ainsi que la cité satellite des Avanchets, sur la commune de Vernier. La mise à jour de l'ISOS pour le canton de Fribourg a également débuté en 2021. Après un échange sur les aspects formels avec le service spécialisé fribourgeois, le service ISOS a effectué plusieurs visites sur place qui lui ont permis d'acquérir une première vue d'ensemble de l'état des 55 sites d'importance nationale actuellement inscrits à l'inventaire fédéral.

Groupe de travail Po. Fluri

Avec le soutien d'un groupe de travail composé d'un large éventail de membres, l'OFC et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) ont élaboré le rapport intitulé « Préserver la physionomie des localités suisses : recommandations concernant le traitement des sites construits à protéger en cas de développement de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti ». Celui-ci se fonde sur une enquête réalisée dans six villes et communes suisses et montre que l'inventaire fédéral ISOS favorise une densification de qualité s'il est appliqué correctement. Le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport lors de sa séance du 17 décembre 2021.

Expliquer et faire connaître l'inventaire fédéral ISOS

Depuis 2019, l'OFC redouble d'efforts pour améliorer la compréhension de l'inventaire fédéral ISOS et le faire connaître. En 2021, deux formations ISOS organisées par l'OFC et *EspaceSuisse* pour les représentants des autorités de décision en matière de construction et de planification ont eu lieu, moyennant certaines restrictions liées à la pandémie. La première a été organisée le 2 septembre à Rüti (ZH) en allemand, et la deuxième, le 16 septembre, à La Sarraz, en français.

Le projet « La magie des beaux sites », lancé en 2019 par l'OFC et Suisse Tourisme s'est poursuivi en 2021: les contenus photo et vidéo de 30 nouveaux sites ont été élaborés et complèteront, dès 2022, les 20 villages ISOS présentés sur le site Internet de Suisse Tourisme¹ dans le cadre du Grand Tour de Suisse. Chaque canton sera désormais représenté dans le Grand Tour avec au moins un objet ISOS.

4.2 Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

Outre le soutien aux projets de conservation, toujours aussi intensif et exigeant sur le plan technique, la mise à jour de l'IVS constitue un point fort de l'exercice 2021. Au vu des changements attendus (départ à la retraite), la vaste documentation photographique élaborée ces dernières années a été archivée de manière systématique dans une banque de données ad hoc.

En 2021, une nouvelle spécialiste a rejoint l'équipe IVS de l'OFROU en la personne d'Erika Flückiger Strelbel. Docteure en histoire et géographe, ancienne collaboratrice de *ViaStoria* et du service des monuments historiques des CFF, elle apporte des connaissances précieuses en matière de voies de communication historiques ainsi qu'une vaste expérience des projets de recensement. Pour la mise à jour de l'inventaire IVS, il faut examiner sur le terrain les quelques 3700 kilomètres de voies historiques d'importance nationale, puis, sur la base du résultat de ces visites, revoir le descriptif de plus de 3000 objets. A ce sujet, les prescriptions de la législation en matière de protection de la nature et du patrimoine doivent mieux être prises en compte. Le modèle de géodonnées et la forme de publication doivent être adaptés aux standards actuels. Dans le cadre de cette mise à jour, l'IVS doit également être étendu aux ouvrages d'art d'importance nationale du XX^e siècle (ponts, galeries couvertes et tunnels), ce qui implique aussi d'adapter la méthodologie de l'inventaire. Par ailleurs, il est prévu d'impliquer les services cantonaux et fédéraux à la mise à jour de l'IVS.

5 Délégations de la CFMH

En 2021, la CFMH était représentée dans les commissions et organes suivants :

Commission/organe	Représentant la CFMH	En qualité de
Groupe de travail postulat Fluri	Isabel Haupt	Membre
Comité permanent d'évaluation de l'ISOS	Irène Bruneau	Secrétaire

¹ <https://www.myswitzerland.com/fr-ch/decouvrir/voyages-thematiques/auto-moto-grand-tour/la-magie-des-beaux-sites/>

https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/isos-und-ortsbildschutz/isos-in-kuerze.html		
Commission fédérale de la protection des biens culturels (CFPBC) https://www.babs.admin.ch/fr/aufgabenbabs/kg/s/organisation.html	Bettina Hedinger	Membre
Comité d'experts ISBA CFF	Peter Omachen	Membre
Formation postgrade dans le domaine de la conservation et nouvelle affectation des monuments historiques à la HES de Berne https://www.bfh.ch/de/weiterbildung/mas/denkmalpflege-umnutzung/	Moritz Flury-Rova	Conseiller scientifique
Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE)	Stefan Wuefert	Commission de rédaction du Bulletin

5.1 Représentations à des colloques et à des conférences

Compte tenu des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, seuls quelques colloques et manifestations ont pu avoir lieu dans un format réduit en 2021. Stefan Wuefert a représenté la CFMH les 28 et 29 janvier 2021 à un colloque sur la cathédrale de Lausanne et fait un exposé avec Roger Diener sur le thème de la sobriété et de la protection du patrimoine le 30 avril 2021 dans le cadre du *Freitagsforum Denkmalpflege BETTER TOGETHER* de l'EPF Zurich et de l'Université de Berne. Il a également pu participer en télétravail à toute une série de petites manifestations proposées en ligne.

6 Collaboration avec la CFNP, l'OFC et l'OFROU

Comme les années précédentes, les contacts et la collaboration avec la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage ont été particulièrement étroits en 2021. Les deux commissions ont ainsi rédigé 31 expertises et prises de position communes. La CFMH a également continué à collaborer étroitement avec la section Culture du bâti de l'Office fédéral de la culture et été en contact régulier avec le service en charge de l'IVS à l'Office fédéral des routes. Un grand merci aux personnes concernées pour cette très agréable et précieuse collaboration !

Berne, le 1^{er} juillet 2022

Commission fédérale des monuments historiques

Stefan Wuefert

Irène Bruneau